

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un baccalauréat général ou technologique.
- Des candidats titulaires d'un bac professionnel et d'un bon dossier scolaire peuvent également être admis.
- Demande d'admission : se fait selon la procédure nationale via le site Internet : www.admission-postbac.fr du 20 janvier au 20 mars.

ORGANISATION DE LA FORMATION SUR LES DEUX ANS

MODULE	HORAIRES
M 11 - Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 heures
DOMAINE COMMUN	
M 21 - Organisation économique, sociale et juridique	87 heures
M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 heures
M 23 - Langue vivante	116 heures
M 31 - Education Physique et Sportive	87 heures
DOMAINE PROFESSIONNEL	
M 41 - Traitement des données	72,5 heures
M 42 - Technologies de l'information et du multimédia	43,5 heures
M 51 - Eau - Territoires - Sociétés et aménagements hydrauliques	101,5 heures
M 52 - Ressources en eau et aménagements hydrauliques	159,5 heures
M 53 - Systèmes hydrotechniques	101,5 heures
M 54 - Projets d'équipements hydrotechniques	116 heures
M 55 - Equipements d'un système hydraulique pluritechnique	101,5 heures
M 56 - Géomatique et topométrie	58 heures
M 57 - Conception et dessin assistés par ordinateur	58 heures
M 58 - Conduite d'opérations techniques	116 heures
M 61 - Stage(s)	12 à 16 semaines
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150 heures
M 71 - Module d'initiative locale	87 heures

Obtention du diplôme

Il comporte deux groupes d'épreuves comptant pour 50 % du diplôme chacun.

- 1er groupe : constitué de 3 épreuves terminales.
- 2ème groupe : constitué de contrôles en cours de formation répartis sur les 2 années.

Contact : Lycée Edouard de Chambray 27240 Gouville

☎ : 02.32.35.61.70 📠 : 02.32.35.61.79